

RÉPRESSION CONTRE NOS COLLÈGUES

Le DRFIP du 31 a assigné en référé au Tribunal Administratif une quarantaine de Nos collègues en lutte de la Haute-Garonne. Motif : participation aux blocages. Après 9 semaines de lutte le DRFIP du 31 tente de s'armer d'un moyen juridique pour faire plier nos collègues et faire cesser les actions.

Nous appelons tous les personnels à réagir dès maintenant en adressant au Directeur local (hugues.perrin@dgfip.finances.gouv.fr) et au Directeur général (bruno.parent@dgfip.finances.gouv.fr), via les bafes des [sections syndicales](#), des courriers électroniques de protestation, ainsi que des motions de soutien aux agent.e.s concerné.e.s.

Jeudi midi l'AG des personnels de Cambronne a voté une motion de soutien aux collègues du 31.

Communiqué de la section CGT Finances publiques 31

Ce lundi 1er avril, nous avons été reçus à sa demande par le directeur régional et son équipe.

À notre grande surprise, nous avons été informés de la saisine en référé depuis le 20 mars du Tribunal administratif de Toulouse, avec une décision attendue permettant le déblocage des piquets par la force !

Une audience a eu lieu le mercredi 3 avril à 15h00. Quarante collègues (listés dans la requête) vont recevoir la convocation à l'audience, des huissiers sont dépêchés sur les sites cet après-midi. La direction locale nous indique (pour les événements jusqu'à cette date) ne pas envisager, « pour l'instant », de suites disciplinaires !

Les secrétaires des OS présents ayant refusé de signer l'accusé réception de notification de la requête, un huissier de justice attendait derrière la porte de la salle de réunion pour constater notre refus de signature !

La CGT Finances publique 31 dénonce avec vigueur cette nouvelle menace brandie face aux légitimes revendications des agents, et cela à une semaine de l'ouverture de négociations en CTL sur les cahiers revendicatifs établis dans les services.

Très concrètement, la direction veut faire peur aux agents sur les suites qu'ils voudront bien donner au mouvement dans les prochaines assemblées générales.

Le tribunal Administratif de Toulouse vient de débouter la DRFIP 31 ([voir jugement](#)). En substance, le tribunal considère que le nouveau préavis ne suffit pas à justifier de l'imminence de nouveaux blocages, de sorte qu'il n'y a ni urgence, ni utilité à la mesure sollicitée. Par ailleurs et par voie de conséquence, l'astreinte de 1 000 € exigée par la DRFIP 31 tombe de facto. **Les collègues ont donc gagné sur le fond. Tous ensemble gagnons l'arrêt de la casse de la DGFIP !**

DESTRUCTION DE LA DGFIP

C'est parti pour les chaises musicales et le grand « dédagisme » à la DGFIP ! Nous avons appris jeudi que [le Conseil Régional pays de Loire veut passer en Agence Comptable](#). Au plan national, nous sommes l'un des rares cas où une grosse collectivité s'engouffre dans la brèche. Il n'est pas anodin que la majorité politique locale de droite dure s'empresse de satisfaire leurs anciens copains politiques : l'équipe DARMANIN / LEMAIRE.

Rappelons que le candidat aux primaires de la droite aux élections présidentielles 2017, le ci-devant LEMAIRE, proposait 500 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires... Nous y allons tout droit si l'on met bout à bout tous les projets du gouvernement.

Et en priorité avec la casse de la DGFIP ! Au-delà de la mise à mort des trésoreries (Agence Comptable ou Back Office), cela sent aussi très mauvais pour les SIP ! Le site numérique qui permettra, sous 2 ans, de faire l'évaluation foncière automatique est lancé. Fin de la TH, de la CAP, du recouvrement, de l'évaluation foncière, et sans doute bientôt le taux unique d'IR pour tout le monde... Fin des services impôts des particuliers... ? Bref, qui se croit encore épargné.e !

SOCIÉTÉ DE DÉFIANCE

Le gouvernement actuel décline à toutes les sauces le concept de « confiance ». Pour le contrôle fiscal, nous avons la « loi ESSOC : pour une société de confiance », la loi Blanquer avec le concept d'« École de la Confiance », etc.

Dans l'idéologie néo libérale, le bon fonctionnement de l'économie repose sur un climat de confiance pour les acteurs économiques, sous entendu, il faut créer un climat propice au monde des affaires. Que l'on partage ou non ces orientations, nous faisons un constat édifiant : la Défiance est le point commun de ces différentes mesures. Défiance envers les services publics et par extension, Défiance envers les fonctionnaires. Cette charge idéologique est indigne ! Il est impensable de mener des politiques publiques contre les fonctionnaires en charge de leur application.

Enfin question d'équilibre, c'est avec fébrilité que nous attendons les engagements de confiance des fraudeurs à ne plus frauder !

PRÉAVIS

Inutile de préciser que nous allons en intersyndicale proposer un certain nombre d'actions pour résister au bulldozer. Un préavis de grève est déposé pour tout le mois d'avril. Différentes modalités sont actuellement en préparation, notamment autour de la Pairie Régionale.

